

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **93 (1967)**

Heft 23

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	»
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Les équipements des tunnels routiers. Les tunnels de Glion de l'autoroute du Léman, par Paul Meystre, ingénieur diplômé
EPUL, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.
Bibliographie. — Union internationale des architectes (UIA).
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

LES ÉQUIPEMENTS DES TUNNELS ROUTIERS

LES TUNNELS DE GLION DE L'AUTOROUTE DU LÉMAN

par PAUL MEYSTRE, ingénieur diplômé EPUL, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.

1. Introduction

Pendant très longtemps — depuis le début de l'ère
des chemins de fer — les problèmes de tunnels ne
concernaient pratiquement que ceux destinés aux voies
ferrées. Il s'est agi surtout de techniques touchant le
génie civil et où les questions relatives à l'équipement
étaient de minime importance. En effet, la traversée
de tunnels de chemins de fer par des convois électrifiés
n'exige, de façon générale, que des équipements limités.

Le développement de la circulation routière et plus
particulièrement des autoroutes entraîne la construc-
tion de nombreux ouvrages d'art et en particulier d'im-
portants tunnels routiers. Les problèmes que pose la
circulation routière pour ceux-ci résultent des différen-
ces fondamentales qui différencient le trafic routier et
l'exploitation ferroviaire. Le tunnel routier traversé par
des véhicules indépendants, avec des conducteurs diffé-
rents par leur formation, leurs aptitudes, leur âge, leur
caractère, sans régimes et allure imposés (si ce n'est la

valeur maximale de la vitesse) est à l'origine de sujé-
tions sévères concernant la sécurité et le trafic et qui
vont se traduire sur la conception de l'équipement. La
haute densité du trafic à atteindre exige, elle aussi,
pour le conducteur, la possibilité d'une perception
visuelle satisfaisante, quel que soit l'emplacement dans
l'ouvrage et le moment de la journée.

Les véhicules motorisés actuels, générateurs de gaz
et de fumées, qui rapidement rendent l'atmosphère in-
admissible pour l'individu, que ce soit par les risques
pour sa santé (CO) ou par l'abaissement inadmissible
de la perception visuelle du milieu (fumées), joueront
un rôle déterminant pour les questions de ventilation,
par exemple.

Les autoroutes ont leur raison d'être dans la nécessité
d'assurer des trafics extrêmement élevés. Il ne peut
donc être question de tolérer sur leur parcours des zones
prétéritées qui fatalement réduiraient le niveau du trafic
de l'ensemble. C'est dire que les ouvrages d'art — et